

# MARCHÉ DE NOËL EN FORÊT NOIRE OFFENBURG / GEGENBACH / FREUDENSTADT Week-end du 6 au 7 décembre 2025

# JOUR 1 : Samedi 6 décembre Région - Marché de Noël d'Offenburg / Marché de Noël de Gegenbach

Le matin départ de votre localité vers 9h pour l'Allemagne. Arrivée pour le déjeuner. Déjeuner restaurant.



L'après-midi, découverte libre du marché de Noël d'Offenburg établi sur la place du Marché. Puis vers 16h30 transfert à Gegenbach pour découvrir son Marché de noël. Chaque soir à 18h, la façade de l'Hôtel de Ville (Rathaus) se transforme en Calendrier de l'Avent géant. 24 fenêtres éclairées et affichées sur la façade de la mairie, située Place du Marché. Derrière chaque fenêtre se cache une illustration. A chaque saison son thème et son invité.

En soirée transfert à votre hôtel, installation, **diner et nuitée.** 

Votre hôtel ou similaire: HT SCHWARWALD à FREUDENSTADT www.hotel-schwarzwald-freudenstadt.com

NOTE: concernant les twins, il s'agit d'un grand lit avec 2 matelas collés et couettes séparées (comme dans beaucoup d'hôtels en Allemagne).

# JOUR 2 : Dimanche 7 décembre Marché de Noël de Freudenstadt - Retour en région

Petit déjeuner. Départ en autocar pour le centre-ville de Freudenstadt. 11h Découverte libre du marché de Noël. Déjeuner libre. Rdv à l'autocar et transfert vers vos localités.

### **TARIFS**

- 250 € par personne sur la base de 50 participants
- 255 € par personne sur la base de 45 participants
- 265 € par personne sur la base de 40 participants

Les licencié·es de Meurthe-et-Moselle bénéficient d'une réduction de 20 € offerte par le Comité FFRandonnée de M&M.

# Ce prix comprend:

- Le transport en autocar de tourisme
- Le déjeuner restaurant le jour 1 (menu 3 plats avec ¼ boisson)
- La demi-pension à l'hôtel (petit-déjeuner allemand, menu 3 plats avec ¼ boisson)
- La taxe de séjour
- L'assurance annulation assistance rapatriement bagages avec épidémie

#### Non compris:

- Les extras et dépenses personnelles
- Le déjeuner du jour 2
- Le supplément en chambre individuelle + 70€ sur demande et sous réserve de disponibilité

## Conditions de participation et d'annulation

Le séjour est ouvert aux adhérent·es des clubs titulaires d'une licence FFRandonnée en cours de validité au moment du séjour. Les personnes non-licenciées sont acceptées mais doivent souscrire un pass découverte (supplément de 6 €). Nombre de participants : 40 personnes minimum ; 50 personnes maximum.

Les inscriptions sont enregistrées à réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 90 euros. Le solde est à régler 1 mois avant le départ. Date limite d'inscription : 30 avril 2025.

Conditions d'annulation (hors coût de l'assurance de 6 € non remboursable) : + de 45 jours : 50 € de frais ; de 44 à 30 jours : 50 % de frais ; de 29 à jours : 90 % de frais ; à – de 15 jours : 100 % de frais. Le montant des frais d'annulation est pris en charge par l'assurance dans la mesure où le motif d'annulation entre dans les garanties du contrat d'assurance.

### Renseignements et inscriptions :

Comité départemental de Meurthe-et-Moselle de randonnée http://meurthe-et-moselle.ffrandonnee.fr Maison Régionale des Sports - CS 70001 - 54510 TOMBLAINE Tél. 03 83 18 95 58 - Email : meurthe-et-moselle@ffrandonnee.fr